



GENERATIONS MOUVEMENT AINÉS RURAUX DES DEUX-SEVRES
Boîte Postale 80080 - 79182 CHAURAY Cedex - Téléphone : 05.49.06.30.39
fede79@gmouv.org <http://deuxsevres.generations-mouvement.org/>

Objet : **Voyage 2022 à LA GRANDE-MOTTE** (à proximité de MONTPELLIER dans l'Hérault)

Madame, monsieur, le Président
Madame, monsieur, chers Adhérents

VOYAGE 2022 à LA GRANDE-MOTTE (34) **1 semaine en pension complète**

Générations Mouvement des Deux-Sèvres organise 2 voyages du :

14 au 21 mai 2022 et du 18 au 25 juin 2022.

62 places par semaine sont réservées au Club BELAMBRA de LA GRANDE-MOTTE

Sous condition d'un « pass sanitaire » valide, le Village club Belambra de LA GRANDE-MOTTE vous accueillera dans un hébergement confortable et moderne. Équipé d'une piscine d'eau de mer, le club propose tous les services nécessaires pour vous offrir un séjour agréable de farniente, douceur de vivre, détente, découverte et remise en forme.

Sur place de nombreuses activités, y compris des animations en soirée et des excursions, sont prévues. Le prix du séjour est « tout inclus », avec des repas servis sur table ou buffet selon période, y compris vin et eau en carafe.

Le transport s'effectue en autocar avec prise en charge des participants dans une commune proche de leur domicile. Le retour étant assuré de la même manière. Les précisions sur les conditions du transport seront données avant le départ.

Le programme des Activités et des Excursions comprises dans le prix sont en annexe.

PRIX PAR PERSONNE, EN CHAMBRE DOUBLE, 680 € TRANSPORT INCLUS

LES TAXES DE SEJOUR (21 €) SONT COMPRISES

(POUR LES PERSONNES NON IMPOSABLES, A DEDUIRE L'AIDE ANCV DE 160 €)

Les adhérents qui seraient intéressés, sont invités à formaliser une réservation, au moyen du coupon ci-dessous, à le retourner avec 3 chèques par participant. Ils seront encaissés comme suit :

- Premier chèque de 260 € encaissé le 1^{er} février 2022
- Deuxième chèque de 260 € encaissé le 1^{er} avril 2022
- Troisième chèque de 160 € encaissé ou pas le 1^{er} mai 2022 selon que le participant **- est - ou pas -** bénéficiaire de l'aide ANCV. Dans ce cas Il sera retourné au participant avec la facture.

Les 3 chèques établis à l'ordre de Générations Mouvement 79 seront à envoyer par chaque participant avec la photocopie de la carte d'adhérent 2022, l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 et avec le formulaire individuel d'inscription ci-dessous à Générations Mouvement BP 80080 – 79182 CHAURAY CEDEX au + tard le 31/01/ 2022. Les inscriptions incomplètes et ou réceptionnées après la date limite, ne seront pas prises en considération.

NOM Prénom.....Commune de

Du Club de à

Souhaite réserver place(s) au voyage à LA GRANDE-MOTTE.

Séjour du au 2022

Le participant au voyage s'engage à respecter les consignes sanitaires et d'organisation données par l'accompagnatrice avant et pendant le voyage. Tout manquement aux règles pourra entraîner l'arrêt du séjour avec un retour immédiat à ses frais.

Lu et approuvé le Signature.....

Pour toute information contactez Danièle ELIE du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 au **05.49.06.30.39** ou par mail à **fede79@gmouv.org**

Les inscriptions seront prises en compte selon ordre d'arrivée à la fédération. Aussi nous comptons sur vous pour informer tous vos adhérents le plus rapidement possible.

La présidente de la fédération
Renée LUCAS



NB : Supplément : Chambre seule 77 €

Belambra nous demande de confirmer les inscriptions 1 mois avant chaque séjour aussi toute demande d'annulation pour raison personnelle ou pour raison médicale (maladie, hospitalisation, décès) doit être motivée et accompagnée d'un justificatif.

En cas d'annulation tardive et à défaut de justificatif, les sommes versées ne seront pas remboursées. Une franchise de 38 € par adhérent sera appliquée sur le remboursement éventuel de notre assureur MUTUAIDE.